

Du 30 au 31 mars, la nuit sera courte.

Réglez vos pendules pour éviter les mauvaises surprises



Du 30 au 31 mars, la nuit sera courte.

Le passage à l'heure d'été se déroulera cette nuit. Une nuit écourtée puisqu'à deux heures du matin, il sera en fait trois heures. Un rituel que connaissent bien les Français puisque le changement d'heure a été institué dès 1974, en vue d'économiser les énergies fossiles. Il aura fallu attendre 1998 pour que ces changements d'heure soient officialisés et harmonisés dans toute l'Europe. Aujourd'hui, cette façon de faire de plus en plus contestée, sera abrogée d'ici 2021.

Le 26 mars dernier, le parlement européen a tranché avec 410 voix pour la suppression et 192 voix contre. 51 députés se sont abstenus. Le principe est donc acquis, mais nos députés auront de nombreux débats encore, pour savoir avec précision quand et comment appliquer les nouvelles mesures. D'autant que le Parlement européen a tenu à préciser que les états membres conservent le droit de décider eux-mêmes de leur fuseau horaire.

D'ici là, espérons qu'une harmonisation sera mise en place.